

BULLETIN SEMESTRIEL

Mars 2023



saintpierredechartreuse.fr



Crédit photo : Maxime DUFLOT



CHERS CHARTROUSSINS,

Au nom du Conseil municipal, je vous adresse les meilleurs vœux de la Municipalité pour 2023, avec beaucoup de bonheur, de douceur ainsi que la réalisation de vos projets les plus chers. Des premières actions d'aménagement du village et d'amélioration de l'accueil pour les habitants et les visiteurs ont pu être menées en 2022. Nous avons à cœur de rénover et prendre soin de notre village, de son patrimoine et de ses équipements. De nombreuses actions « sociales » sont mises en œuvre par la Municipalité et le CCAS, avec la finalité de vous accompagner et de ne laisser personne sur le bord du chemin. En lien avec les associations culturelles, le programme d'animations et d'évènements culturels du village s'enrichit de mois en mois. C'est un nouveau projet culturel qui se met progressivement en place à Saint-Pierre de Chartreuse, pour permettre à chacun de vivre des moments forts de rencontres, d'émotion, de création. Le projet de nouvelle Maison du Parc de Chartreuse et d'Office de tourisme intercommunal sur le Plan de Ville avance bien. Les bâtiments du Grand Som à La Diat, inoccupés depuis plus de 12 ans, ont été cédés par la CAF du Val de Marne à un investisseur immobilier pour notamment développer un projet de nouvelle résidence hôtelière de tourisme dans l'hôtel historique du Grand Som. L'appel d'offres travaux pour la Maison de santé a été relancé : si tout se passe bien, les travaux démarreront en juin prochain, pour une mise en service au début de l'automne 2024.

Cette année 2023, nous conduirons les études des projets de rénovation des bâtiments communaux et poursuivrons nos travaux sur la transition de notre station touristique, en partenariat avec la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse.

Ces quelques propos sont tirés du discours que j'ai prononcé à l'occasion des vœux de la Municipalité, qui se sont tenus ce samedi 7 janvier. Vous pouvez retrouver l'intégralité de ce discours dans la dernière Lettre municipale de janvier 2023.



Stéphane GUSMEROLI,
Maire de Saint-Pierre de Chartreuse
et Vice-président au Parc naturel
régional de Chartreuse

L'information municipale et l'écoute des habitants

Chaque mois, nous publions la « Lettre de Saint Pierre de Chartreuse », pour vous informer sur les décisions prises en Conseil Municipal, sur les projets de la Commune et sur la vie du village. Vous pouvez recevoir cette lettre par email ou venir récupérer un exemplaire papier directement à la mairie. Chaque année, des « plans-projets municipaux » sont adoptés par délibération, pour recenser les actions et projets à étudier et à mener par les élus : le dernier plan-projets a été voté en avril 2022, il est consultable sur le site internet de la mairie.

Pour nous permettre de vous rencontrer, des permanences sont organisées par les élus (sur rendez-vous) :

- **Stéphane GUSMEROLI**, le Maire
tous les samedis matin entre 8h et 10h.
- **Dominique CABROL**, Adjointe déléguée à l'urbanisme
chaque vendredi de 10h à 12h.
- **Claire GARCIN-MARROU**, Conseillère municipale en charge des affaires sociales
tous les samedis des semaines impaires (sauf jours fériés)
de 8h30 à 11h.

Des ateliers sont organisés pour travailler avec les habitants ou avec les Associations sur des sujets particuliers. Les habitants qui le souhaitent peuvent organiser des réunions de hameaux ou désigner des correspondants de hameaux.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter **Jeanne Gerondeau** (Conseillère municipale).



RETOUR SUR LA RÉUNION PUBLIQUE DU 1ER OCTOBRE 2022



Vous avez été une trentaine de Chartroussins à participer à la réunion publique municipale organisée le samedi 1er octobre 2022. Cette réunion s'est voulue sur un format plus participatif, pour faciliter les échanges entre les participants, permettre à chacun de s'exprimer et surtout favoriser la remontée des questionnements et des besoins des habitants. Les participants se sont mis en petits groupes pour exprimer ce sur quoi ils étaient venus recevoir de l'information.



Les sujets ont été regroupés en 4 tables rondes ayant pour thèmes : la vision long terme du village, le ski et le tourisme, le patrimoine, la culture. Le contenu détaillé de la réunion a été présenté dans la Lettre municipale de novembre 2022.

FINANCES



L'année 2023 reste pleine d'incertitude sur le plan financier, la Commune devant aussi faire face à des hausses fortes du coût de l'énergie. On estime ainsi à ce stade que la facture énergétique pour la Commune risque d'être multipliée par trois entre 2022 et 2023. Ceci nous amènera à réaliser des choix et établir des priorités pour le budget communal 2023. Sans attendre, nous nous sommes engagés dans un plan de sobriété énergétique, adopté par délibération du Conseil municipal le 7 novembre dernier.

BÂTIMENTS ET ÉNERGIE



Le Conseil municipal a décidé la mise en œuvre pour l'hiver 2022/2023 d'un plan de sobriété énergétique pour les équipements et les services de la Municipalité, pour faire face à l'explosion des coûts de l'énergie et s'inscrire dans le cadre du plan d'urgence « sobriété énergétique » de l'Etat visant une réduction de la consommation énergétique du pays de 10 %. Ce plan de sobriété énergétique prévoit de : faire évoluer nos usages et nos comportements, réduire au maximum la saison de chauffe des bâtiments communaux, limiter les températures à 19°C dans les locaux et 15°C aux ateliers du CTM, interdire l'utilisation de radiateurs d'appoint, couper l'eau chaude et les sèche-mains électriques dans les toilettes, couper les imprimantes, ordinateurs et autres appareils en veille le soir, vérifier la régulation de chaque système de chauffage, sensibiliser le personnel et nommer un responsable « sobriété » dans chaque bâtiment, mener des actions ciblées pour chaque bâtiment communal, augmenter de 2h la plage d'extinction de l'éclairage public en milieu de nuit (23h/6h au lieu de 0h/5h), couper l'éclairage dans les hameaux à 22h30, couper l'éclairage des églises, réduire les illuminations de Noël.



J'éteins



Je décale



Je baisse



MAISON DE SANTÉ

Concernant le projet de Maison de santé au Rdc de l'Ancienne mairie (sous la salle des fêtes), un premier appel d'offre a été déclaré infructueux en 2022, en raison d'un coût d'opération trop élevé (lié aux hausses des coûts des matériaux et de l'énergie). Nous avons ainsi été amenés à revoir le projet, en concertation avec les professionnels de santé. L'appel d'offres travaux a été relancé. Les travaux démarreront en juin prochain, pour une durée d'un an environ. La Maison de santé devrait ainsi être mise en service au début de l'automne 2024.



OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL / MAISON DU PARC DE CHARTREUSE

Le projet de nouvelle Maison du Parc de Chartreuse et d'Office de tourisme intercommunal sur le Plan de Ville avance bien. Il s'agit d'un équipement structurant pour le territoire, et la Commune accompagnera ce projet par la réalisation en 2023 d'un grand parvis piéton devant le bâtiment.



DÉVELOPPEMENT DU HAMEAU DE ST-HUGUES

Plusieurs réflexions sont en cours sur le hameau de St-Hugues, visant à requalifier et développer ce deuxième pôle de la commune. En 2021, un audit énergétique sur le bâtiment de l'école des 4 montagnes a été réalisé proposant d'étudier la mise en place d'un réseau de chaleur sur le hameau pour alimenter les bâtiments publics du hameau (groupe scolaire, Musée Arcabas, Salle Saint Michel, foyer de fond/gîte touristique) et deux autres bâtiments. Le Conseil municipal a validé le lancement des études opérationnelles de ce projet de réseau de chaleur. En parallèle, les études du projet de rénovation de la Salle Saint Michel et du foyer de fond en gîte touristique et salles multi-activités se poursuivent, avec l'équipe d'architectes Noemie Guimbarde.



RÉNOVATION DES RÉSEAUX D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Trois chantiers importants de réfection des réseaux d'eau potable et d'assainissement ont été réalisés en 2022, à Mollard-Bellet/Brévardière, aux Cottaves/Guillets/Revolts et dans le hameau de Cherlieu, avec la création, tant attendue, d'une station locale d'assainissement. C'est ainsi plus de 1,9 M€ HT de travaux qui ont été réalisés, soit 8 000 ml de conduites nouvelles, avec le précieux soutien financier de la Préfecture et le Département de l'Isère. Ces investissements s'inscrivent dans l'action municipale de remise à niveau du patrimoine communal (routes, bâtiments, éclairage public, réseaux eau et assainissement, etc). Nos réseaux d'eau et d'assainissement ont plusieurs dizaines d'années d'ancienneté et sont très vétustes : le rendement de notre réseau d'eau en 2019 était seulement de 32 %. C'est un enjeu majeur de préserver la ressource en eau, si précieuse, et de réduire les impacts sur l'environnement.



Le Conseil municipal du 17 octobre 2022 a validé l'attribution des nouveaux contrats de concession des services publics d'eau potable et d'assainissement à la société SAUR pour une durée de 7 ans, à compter du 1er décembre 2022. Le contrat de concession d'assainissement prévoit un programme important de réhabilitation de la station d'épuration de la Commune (« STEP », située Porte de l'Enclos à La Diat). Le contrat d'eau potable prévoit un accompagnement de la Commune pour améliorer et porter le rendement du réseau d'eau potable à 58 % dès 2025 et à 68 % fin 2029 et la mise en œuvre d'un programme important de renouvellement des ouvrages (captages, ...). La tarification de l'eau potable évoluera en 2023 pour permettre notamment le financement du nécessaire renouvellement des réseaux d'eau potable de la commune. Un « Pass'Eau » sera mis en place, par le CCAS de Saint Pierre de Chartreuse pour aider les abonnés ayant des difficultés pour le paiement des factures.

ANTENNES 4G DE TÉLÉPHONIE MOBILE

Les deux nouvelles antennes de La Coche et des Egaux sont entrées en fonctionnement ce début d'année 2023. En effet, les travaux d'installation et paramétrage par Enedis et Bouygues Telecom sont maintenant terminés. Avec l'antenne de la Scia, ces antennes permettront de couvrir toute la commune en réseau mobile 4G. En parallèle et à la demande de la Mairie, TDF a démantelé une seconde antenne à l'entrée de La Coche, après la suppression de l'antenne de Mollarière en 2020. En effet, cette ancienne antenne, polluant nos paysages, n'était plus en service depuis de nombreuses années.



SÉCURITÉ ET PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

La Commune élabore actuellement son Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Ce Plan Communal de Sauvegarde a pour objet d'assurer l'information, la protection des personnes et l'organisation des secours en cas d'évènement majeur : canicule, inondations, glissements de terrain, évacuations, ... Ce plan prévoit également un recensement des personnes vulnérables (personnes âgées, isolées, handicapées, ...) habitant sur le territoire de la commune, afin de permettre une intervention adaptée en cas de déclenchement d'une alerte liée à un évènement majeur. Vous pouvez récupérer à l'Accueil de la mairie la fiche d'information à remplir et nous la retourner si vous voulez être identifié en tant que tel.

GESTION DES DÉCHETS

Chaque mois dans la Lettre municipale, le groupe de travail d'habitants sur les déchets vous propose des pistes pour produire moins de déchets. Une démarche qui repose sur les « 5 R ». Si vous êtes intéressé pour rejoindre ce groupe, vous pouvez contacter Eric Daviaud.



Eric DAVIAUD,
Conseiller municipal, animateur du groupe déchets
06 87 86 25 21 eric.daviaud@saintpierredechartreuse.fr

TRAVAUX PAR LES SERVICES TECHNIQUES COMMUNAUX

Dernièrement, de nombreuses réalisations ont été menées à bien par l'équipe des services techniques : Réfection du mur du Jardin du Père Truffaut, création d'une rampe d'accès bétonnée à l'école, réalisation d'un avaloir d'eaux pluviales sur la route de Perquelin, mise en sécurité du bâtiment de l'ancienne laiterie montée de la Diat, réfection de la piste de l'impasse de la Chapelle, travaux de confortement et de reprise d'affaissements sur la piste de l'Emeindras. L'équipe des services techniques s'efforce de répondre au mieux aux demandes les plus diverses. D'autres travaux ont été exécutés par des entreprises : Pose des filets et de structures métalliques pour sécuriser la piste de la Scia, mise en place d'enrobé chaud pour réfection de la route de Surchageat, reprises d'affaissement à Pajonnière et aux Guillets.





LES PROJETS ET LES ACTIONS DE LA MUNICIPALITÉ



ECOLE DES 4 MONTAGNES

L'école a adopté un nouveau projet éducatif, autour de valeurs fortes : Le respect d'autrui, l'égalité des chances, l'acceptation des différences. Des actions y sont menées par l'équipe périscolaire, dans le but de développer la citoyenneté et favoriser le « vivre-ensemble ». L'équipe périscolaire municipale propose aux enfants des activités très variées : un programme hebdomadaire d'activités adaptées aux différentes tranches d'âge, des temps forts,

des soirées spéciales (artistiques, culturelles, ludiques et sportives), le développement d'un jardin potager pédagogique, un projet intergénérationnel, interrompu depuis 2020 et qui pourra reprendre bientôt. Le service de restauration est en lien avec les projets périscolaires : de la graine à l'assiette - pour manger les légumes du jardin (blettes, poireaux, choux, courges, pommes de terre, courgettes...).



Par ailleurs, trois clubs ont été mis en place (club journalisme, club nature, club création de projets). Ainsi, tout récemment, un premier journal « La gazette des infos croustillantes » a été réalisé par les enfants : Bravo à eux et à toute l'équipe ! Toutes les personnes souhaitant intégrer un projet périscolaire pour partager ses connaissances sont invitées à contacter :

Marie ROBVEILLE, responsable du périscolaire
periscostpierre@orange.fr



AFFAIRES SOCIALES



De nombreuses actions « sociales » sont mises en œuvre par la Municipalité et le CCAS, sous le pilotage de Claire Garcin-Marrou, avec la finalité de vous accompagner dans votre quotidien et de ne laisser personne sur le bord du chemin : accompagnement social avec la présence du Bus France Service, aides individuelles, accès à la banque alimentaire, service de transport social à la demande grâce au minibus acquis par la Municipalité, confection et transport de repas à domicile (les repas sont préparés par les restaurateurs du village), etc.

Les médiatrices du Bus France Service poursuivent leur accompagnement dans vos démarches, chaque lundi de 12h30 à 15h30. Bus France Service proposera très bientôt des séances collectives pour l'autonomie numérique. Un questionnaire distribué à tous les seniors âgés de 65 ans et plus en fin d'année permettra de dresser un état des lieux des usages, des besoins, des attentes. Le retour du questionnaire est encore possible auprès de l'accueil de la Mairie.

Voitures en libre-service
24h/24 pour 1h ou +

citiz

12 mois d'abonnement offerts!

A St Pierre de Chartreuse, un véhicule partagé pour aller où vous voulez!

* Voir conditions de l'offre de lancement au verso

MOBILITÉ - VOUS POUVEZ UTILISER LE MINIBUS CITIZ DE LA MAIRIE DE DEUX FAÇONS :

➤ Pour usage personnel :

L'usage du véhicule pour un besoin personnel, familial ou d'entreprise, est possible en prenant une adhésion auprès de Citiz : inscription sur la plateforme alpes-loire.citiz.fr ou par téléphone au 04 76 24 57 25. Le CCAS a conventionné auprès de l'entreprise d'autopartage Citiz l'adhésion gratuite pour tous les résidents de St Pierre de Chartreuse : pensez à préciser le code SPC2022. Les démarches d'inscription, nécessaires à l'utilisation du véhicule prennent quelques jours : Anticipez vos démarches ! Les informations seront bientôt sur le site internet de la Commune.

➤ Pour du transport à la demande :

Cette proposition est réservée aux personnes de plus de 60 ans et aux bénéficiaires des services du CCAS. Le jeudi matin, les trajets à Saint Laurent du Pont sont ouverts dans la limite des places disponibles, entre 8h30 et 12h00. La tournée et les horaires seront organisés suivant les demandes.

Contactez le samedi matin :

La Mairie : 04 76 88 60 18 (répondeur l'après-midi)

Claire GARCIN-MARROU (élue en charge des affaires sociales) : 06 76 06 72 25





AFFAIRES SOCIALES

CHARTREUSE
PARTAGER UNE VOITURE
Pourquoi pas vous ?

Le Parc de Chartreuse propose une expérimentation sur l'autopartage et la recherche des emprunteurs ou des propriétaires

- MISE EN RELATION ENTRE PROPRIÉTAIRES ET EMPRUNTEURS
- ACCOMPAGNEMENT ET CONTRAT D'AUTOPARTAGE SUR-MESURE
- ASSURANCE ADAPTÉE GRATUITE

Le Parc naturel régional de Chartreuse lance une nouvelle offre d'autopartage entre particuliers, qui permet d'accéder de manière occasionnelle à une voiture, à savoir utiliser un véhicule d'une autre personne ou prêter votre véhicule à une autre personne dans un cadre bien défini (règles, financier, assurance). Les personnes intéressées bénéficient gratuitement des aides suivantes : si besoin, une aide pour trouver une ou des personnes avec qui faire de l'autopartage, une assurance adaptée permettant d'éviter tout malus en cas d'accident (durant le prêt du véhicule, c'est l'assurance du parc qui assure le véhicule), un accompagnement personnalisé pour structurer le groupe d'autopartage, des conseils et des outils (exemple de contrat d'autopartage, carnet de bord pour comptabiliser les kilomètres, ...). Une réunion publique a été organisée pour approfondir le sujet des possibilités d'autopartage existantes ou à venir sur Saint-Pierre de Chartreuse le mardi 31 janvier 2023.

Pour en savoir plus, contacter :

Eric DAVIAUD : 06 87 86 25 21 / eric.daviaud@saintpierredechartreuse.fr

Coline GIRARD - Parc naturel régional de Chartreuse : 06 88 42 80 35 / coline.girard@parc-chartreuse.net

PROJET CULTUREL ET ANIMATIONS



Avec les associations culturelles locales et sous le pilotage de Guy Becle-Berland, le programme d'animations et d'événements culturels du village s'enrichit de mois en mois, à destination des habitants et de nos visiteurs : Fêtes de la Chartreuse, Les Endimanchés, les Rendez-vous du P'tit Son, Archinature, les feux d'artifice, la fête des chevaux comtois, la fête des Artisans, les concerts dans les bars du village, les spectacles et créations artistiques, les événements sportifs et de loisirs ... C'est un nouveau projet culturel qui se met progressivement en place à Saint-Pierre de Chartreuse, pour permettre à chacun de vivre des moments forts de rencontres, d'émotion, de création.



COMMERCE



La Commune a lancé un appel à manifestation d'intérêt courant novembre pour accueillir un food-truck sur le Plan de Ville les mardi soir, pour compléter l'offre de restauration sur le village, et ce à compter de mi-décembre 2022. La société « Le Galetas » a été retenue par le Conseil municipal, pour une période de 6 mois (jusqu'à mi-juin 2023).



LE GALETAS

- TRAITEUR & BURGERS -



TOURISME 4 SAISONS

L'Association Ski Saint Hugues Les Egaux vient de se voir à nouveau confier la délégation de service public de la station de ski alpin des Egaux par la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse pour une durée de 5 ans. Cette décision vient saluer dix années d'engagement pour animer le site et accueillir enfants, débutants, clubs ou encore soirées en nocturne. La belle histoire des Egaux continue de s'écrire.



L'appel d'offres pour la délégation de service public de la station de Saint Pierre de Chartreuse-Le Planolet pour les deux prochaines saisons n'a pas permis à la Communauté de Communes de trouver d'exploitant. C'est donc la Communauté de Communes qui a exploité en régie la station pour la saison 2022/2023. Un collectif public/privé, « Nouvelles Traces en Cœur de Chartreuse », s'est fortement mobilisé pour préparer la saison aux côtés de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse. Elle a fait le choix de faire confiance aux acteurs locaux, en ouvrant un dialogue avec eux en vue de construire collectivement les solutions qui vont permettre sa projection vers le futur à travers des activités diversifiées. L'objectif affiché est bien de proposer un projet viable et cohérent pour ce domaine skiable. Une course de fond est lancée vers une transition à plus long terme. Si tout ce travail avait pour objectif d'ouvrir le domaine cet hiver, il s'agit maintenant de profiter de cette belle dynamique pour penser à un avenir plus lointain, c'est-à-dire la transition vers un nouveau modèle. À moyen terme, ce groupe va donc s'élargir avec des représentants d'autres secteurs géographiques et d'autres activités.



TOURISME 4 SAISONS

Depuis le 1er octobre 2021, la Commune de Saint-Pierre de Chartreuse est compétente en ski nordique sur son territoire. Le Conseil municipal a mis en place un partenariat avec l'Association Ski Saint-Hugues/Les Egaux, pour la gestion des activités ludiques et sportives du domaine skiable de Saint-Hugues/Les Egaux. La première saison 2021/2022 a été un succès partagé. Le Conseil municipal a validé la poursuite de ce partenariat, pour les saisons hivernales futures. Un bilan sera dressé en fin de saison. Comme chaque année, la Mairie participe à hauteur de 70% à l'achat des forfaits de ski saison pour les enfants scolarisés sur la commune.



Pour cet hiver 2022/2023, le Conseil municipal a adopté le 5 décembre dernier tout un plan de diversification des activités, à offrir aux habitants et aux visiteurs, en complément de l'offre de ski alpin de la Communauté de Communes : patinoire sur le Plan de Ville, animations et spectacles, activités badminton et tennis de table à la salle des fêtes, ski nordique, espaces luges, ski de randonnée, nouveaux parcours raquettes, ... Malgré le manque de neige ces vacances, grâce à l'implication des membres du collectif nouvelles Traces en Chartreuse, des

commerçants, des hébergeurs, des associations culturelles et sportives, des équipes de l'office de Tourisme et des élus, de nombreuses activités ont pu être proposées, ce qui a permis d'offrir de belles vacances aux visiteurs et habitants. Les investissements offrant des activités diversifiées, comme la patinoire synthétique, ont prouvé leur utilité. Même sans neige, la Chartreuse et particulièrement notre village-station de Saint-Pierre de Chartreuse attirent et permettent de faire vivre des moments de partage et de rencontres chaleureuses.



Pour nous projeter plus loin dans l'avenir du tourisme en Chartreuse, nous allons lancer un travail de co-construction de scénarios de projet touristique « de La Diat à La Scia », pour nous permettre de prendre des décisions quant aux projets opérationnels que nous souhaitons et pourrions déployer dans les années à venir, sur l'ensemble des « étages » de la Commune : La Diat, Le Bourg, Les Essarts et La Scia. Ce travail sera mené avec l'ensemble des forces vives du village, et aussi nos différents partenaires institutionnels. Une nouvelle gouvernance collective sera probablement à inventer, pour notamment partager les risques techniques et financier. En effet, la collectivité ne sera pas en mesure de porter seule un tel projet.

Nous vous invitons à prendre une part active à ce travail collectif sur l'avenir du tourisme à Saint Pierre de Chartreuse. Merci de vous faire connaître auprès de l'Accueil de la mairie (accueil@saintpierredechartreuse.fr), en laissant votre nom, qualité et coordonnées.

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

LE PARC DE CHARTREUSE, UN CARCAN ADMINISTRATIF OU UNE MAISON OUVERTE VERS L'EXTÉRIURE

La construction de la Maison du Parc sur le plan de ville dont on ne sait qui en a pris la décision, en contradiction après les votes unanimes des conseils municipaux de 2013 et 2015 et l'approbation de la Présidence du PNRC pour rester dans l'ancienne mairie, comprend sur 1312 m² : des bureaux, une grande salle de réunion, l'office de tourisme, un parking souterrain pour les voitures du personnel. Nous proposons qu'une partie de cet énorme investissement (de l'ordre de 3 millions d'euros d'argent public) soit consacré à un espace musée de la Grande Chartreuse comme c'est le cas dans d'autres communes de montagne (en réduisant la surface des bureaux cloisonnés en open-space, 200m² peuvent ainsi être libérés). Prenons l'exemple de la maison du Salève en Haute Savoie ou du musée de l'Oisans à Vaujany. Cet espace pourrait conduire les visiteurs à la découverte de la nature (la forêt, ses animaux, les fleurs, les champignons, les alpages), des patrimoines historiques (la formation des paysages par la géologie, l'activité développée par les Chartreux au cours du dernier millénaire, les hommes et les femmes qui ont fait la Chartreuse d'aujourd'hui, l'agriculture de montagne) à comprendre les défis du développement touristique (les pistes de ski, le sport-nature et le bien-être) et ceux qui se présentent demain (l'eau, l'énergie). Enfin la nouvelle charte du Parc que peu de personnes connaissent pourrait être expliquée simplement.

Yves GUERPILLON
(Liste « Village 4 saisons, J'Y CROIS »)



➤ *Septembre - 2022*



Bals paysans "HK à la ferme" Ferme du Clos Perrier à St-Hugues de Chartreuse

➤ *Octobre - 2022*



Fête des sorciers, École des 4 montagnes

➤ *Novembre - 2022*



Pause sportive - Badminton & ping-pong, Salle des fêtes



Patinoire synthétique, Plan de ville

Décembre - 2022 ◀



Marché de Noël, Chorale Graine de Son



Marché de Noël, spectacle Capharnüm



Tournée du Père Noël par l'UCC, Patinoire



Feu d'artifice de fin d'année, Plan de ville



*Suivez l'actualité
de votre commune sur :*



PAGE FACEBOOK OFFICIELLE :
[@MairiedeSaintPierredeChartreuse](#)



PAGE INSTAGRAM OFFICIELLE :
[@saint_pierre_de_chartreuse](#)



SITE INTERNET :
[saintpierredechartreuse.fr](#)



Nous contacter :

Tel : 04 76 88 60 18
(répondeur l'après-midi)
-
accueil@saintpierredechartreuse.fr

8 Place de la Mairie
38380 ST-PIERRE DE CHARTREUSE



Nos horaires :

du mardi au samedi de 8h30 à 12h00



Saint Pierre
de Chartreuse

Directeur de publication : Stéphane GUSMEROLI
Responsable de la rédaction : Stéphane GUSMEROLI
Conception graphique et mise en page : Lucie BOUVET
Crédits photos : Maxime DUFLOT, Stéphane GUSMEROLI, Eric DAVIAUD, Marie ROBVEILLE, Lucie BOUVET,
Sylvain GUILMIN, Malika JOURDAIN, Union des Commerçants de Chartreuse (UCC)

IMPRIMEUR : Onlineprinters

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE